



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2022

Présentation du Budget Primitif : Montbazin

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote a eu lieu lors du conseil municipal du 13 avril 2022. Le budget d'investissement 2022, en forte augmentation, dépasse 1,5 million d'€.

Budget Primitif 2022

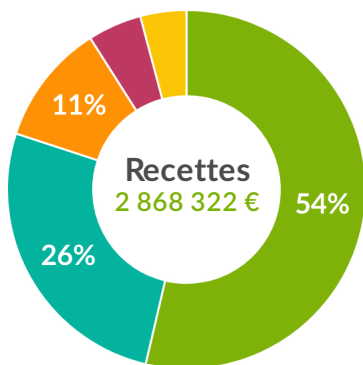
Fonctionnement

2 868 322 €

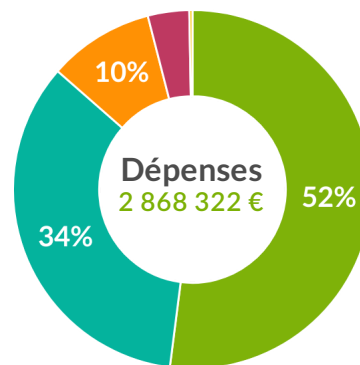
Investissement

1 502 091 €

Fonctionnement

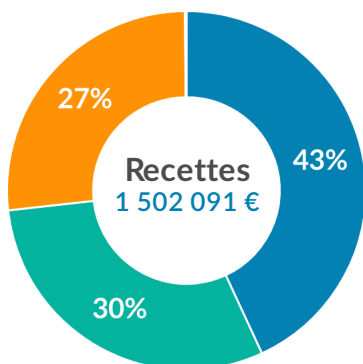


- Impôts et taxes : 1 539 152 €
- Dotations et participations : 756 984 €
- Excédent antérieur : 313 686 €
- Produits des services : 139 500 €
- Autres recettes : 119 000 €

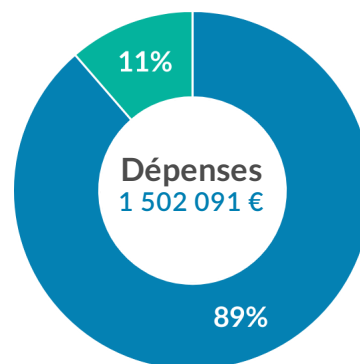


- Charges de personnel : 1 492 078 €
- Charges générales : 987 842 €
- Charges gestion courante : 273 235 €
- Intérêts d'emprunts : 107 000 €
- Autres dépenses : 8 167 €

Investissement



- Dotations et subventions : 647 346 €
- Excédent d'invest reporté : 452 678 €
- Excédents de fonct capitalisés : 400 000 €
- Autres recettes : 2 067 €



- Dépenses d'équipement : 1 331 591 €
- Remboursement du capital : 170 500 €

Les orientations du Budget

- ▶ Aucune hausse de la fiscalité en 2022 (3e année)
- ▶ Budget d'investissement ambitieux
- ▶ Deux projets phares engagés aux écoles cette année



Visitez notre site internet



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2022

Présentation du Budget Primitif : Montbazin

Rénovation énergétique du groupe scolaire



Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation énergétique écoles :

682 597 €

Désimperméabilisation cour écoles :

574 800 €

Reprises de voirie ponctuelles :

48 000 €

Chapelle (fresques) :

24 000 €



Désimperméabilisation de la cour des écoles

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2022



Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	48.50%	1 109 195 €
Taxe Foncière Non-Bati	114.17%	59 711 €

Investissement local

Les communes et leurs groupements constituent le premier soutien à l'investissement public. Leurs dépenses annuelles d'investissement correspondent à 37 % des investissements publics réalisés en France, devant l'État (33 %). Elles représentent 67 % de l'ensemble des investissements des collectivités territoriales et de leurs groupements. Ce dynamisme est notamment porté par les communes de moins de 20 000 habitants, comme Montbazin.

”

Le budget primitif 2022 traduit la volonté municipale de poursuivre ses engagements avec notamment la maîtrise des dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière. Nous engageons des investissements ambitieux après sollicitation de tous nos partenaires financiers afin d'améliorer l'équipement de la commune. Le budget 2022 de Montbazin est volontariste et permet d'appliquer le programme pluriannuel présenté lors des dernières élections municipales.